

## **SPECIFICATION DE PRODUIT**

Nom du produit	Vianda S 75 spécial
Dénomination spécifique	Agent maturation
Numéro d'article	6689

Description du produit	Agent maturation sans nitrate de potassium	
Recommandation de déclaration	Dextrose; sel comestible; sirop de glucose; stabilisant: E 575; antioxydant: E 301; exhausteur de gôut: E 621; acidifiant: E 331.	

L'utilisation et l'étiquetage des produits que nous fabriquons et qui sont vendus par nos clients, relèvent de la seule responsabilité de nos clients. Ceci conformément aux lois et réglementations en vigueur dans chaque pays.

## Composition

Composants	Remarques	N° E	Pays d'origine	%
Dextrose			FR, AT, BE, CN	35 - 40
Sel comestible			СН	10 - 15
Sirop de glucose			FR, AT, BE, CN	10 - 15
Glucono-delta-lactone	Stabilisant	575	FR	10 - 15
Ascorbat de sodium	Antioxydant	301	CN	5 - 10
Glutamate monosodique	Exhausteur de goût	621	CN, CE, FR	5 - 10
Citrate trisodique	Acidifiant	331	CN	3 - 5
Dosage	8 g/kg masse totale	8 g/kg masse totale		
Remarque	pour denrée alimentaire	pour denrée alimentaire, usage limité		

## Propriétés sensorielles

Consistance	Saupoudre
Couleur	Beige
Odeur	Typique



# Ingrédient(s) allergène(s) d'après ingrédients de formulation en vertu de la législation actuelle

(OIDAI Suisse art. 10, annex 6 / Règ. (UE) 1169/2011 Annex II)

	Cocher les cases correspondantes	Est con dans le	tenu produit	Indication des composants (type, désignation)	présent dans l'exploitation
N°	ingrédient	Oui	Non		
1	Céréale à base de gluten et produits dérivés		Х		Х
2	Crustacés et produits dérivés		Х		
3	Œufs et produits dérivés		Х		Х
4	Poissons et produits dérivés		Х		
5	Arachides et produits dérivés		Х		
6	Graines de soja et produits dérivés		Х		Х
7	Lait et produits dérivés (y compris lactose)		Х		Х
8	Fruits à coques p. ex. amandes, noisettes, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de macadamia et de Queensland et produits dérivés		Х		
9	Céleri et produits dérivés		Х		Х
10	Moutarde et produits dérivés		Х		Х
11	Graines de sésame et produits dérivés		Х		Х
12	Dioxyde de soufre et sulfite dans des concentrations supérieures à 10 mg/kg exprimé en SO2		Х		Х
13	Lupins et produits dérivés		Х		
14	Mollusques et produits dérivés		Х		
	Informations supplémentaires				
15	Ombéllifères		Х		X
16	Coriandre		Х		X
17	Ail		Х		Х
	The state of the s			The state of the s	

<sup>(1.)</sup> Seront traitées dans l'opération, n'entre pas dans la composition des recettes, les combinaisons croisées ne peuvent être exclues



#### Valeurs nutritionnelles

Paramètres	Valeurs indicatives / 100g	
Valeur énergétique	kJ: 1'074 kcal: 256	
Matières grasses	Ca.: 0 g	
dont acides gras saturés	Ca.: 0 g	
Glucides	Ca.: 49.5 g	
dont sucre	Ca.: 37.9 g	
Fibres	Ca.: 0 g	
Protéines	Ca.: 2.6 g	
Sel	Ca.: 22.4 g	

## Données microbiologiques

Paramètres	Valeurs indicatives
Germes mésophiles aérobies	< 10^6 KBE/g
Salmonelle ssp.	non décelable dans 25 g
Moisissure	< 10^4 KBE/g
Levure	< 10^4 KBE/g
E. coli	< 100 KBE/g
Staphylocoques à coagulase positive	< 100 KBE/g



#### **Logistique - Informations**

Emballage	Selon la contenance: PA/PE-sachet composite, alu-sachet composite, sachet textile avec PE-sachet intérieur, seau en PP
Conditions de stockage et de transport	Stocker au <= 24 °C et au sec, protéger de la lumière et de l'humidité
Date de péremption	18 mois de la production dans l'emballage d'origine non ouvert
Pays d'origine	СН

#### Résidus, substances étrangères et OG

Les tolérances ét valeurs limites de l'Ordonnance suisse OCont et OPOVA s'appliquent. Le produit n'est pas traité avec des rayons ionisants. La société Pacovis SA n'utilise ni des méthodes de manipulation génétique ni des additifs de production OGM. Ce produit ne contient aucune substance OGM au sens de paragraphe 6 de l'ODAIOUs. L'article ne contient aucun composant soumis à l'obligation d'étiquetage conformément au règlement CE 1829/2003 et n'est pas soumis au règlement CE 1830/2003. Le produit ne doit pas être étiqueté comme "nano" conformément au règlement OIDAI, art. 8 et (CE) 1169 /2011, art. 18.

#### Remarque

Ce produit correspond aux exigences de la loi suisse sur les denrées alimentaires et du règlement CE sur les denrées alimentaires (règlement [CE] 178 /2002). Toutes les matières premières sont soumises au contrôle à l'arrivée des marchandises selon le concept HACCP. Par expérience, les paramètres indiqués dans la spécification peuvent présenter des fluctuations dans le cas des substances d'origine naturelle, sans que la fonctionnalité du produit ne soit altérée. Si nécessaire, les valeurs limites doivent être indiquées avec "max" ou "min". Les indications de dosage et d'utilisation ne dispensent pas l'utilisateur de sa propre obligation de contrôle et de diligence. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages résultant d'un stockage ou d'un traitement ultérieur inappropriés.

Les matériaux d'emballage sont conformes aux directives suisses et européennes concernant les matériaux destinés à être en contact avec les denrées alimentaires.

	Cette spécification a été générée électroniquement et est également valable sans signature et jusqu'à nouvel ordre.		
Créé par DAM Date 03.12.19	-	DAM Remplace le document 23.12.16 2.19 Statut de la révision 6689.R.M01/03	

Pacovis AG, Grabenmattenstrasse 19, CH-5608 Stetten, Téléphone +41 (0)56 485 93 93